

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHASPUZAC**

Nombre de membres			
Nombre de membres.	Présents	Pouvoirs	Absents
15	11	0	4

Date de la convocation
12 avril 2023

N° 17042023010**PROTECTION ESPECES
PROTEGEES**

Séance du 17 avril 2023

L'an deux mil vingt trois
et le dix-sept avril

à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel JOUBERT, Maire,

Présents : Mrs MIGNE J., ROCHER P., FOURY D., ARNAUD A., MICHEL A., Mmes VIDAL F., MARTEL D., ROY S., BRUNETON M., BONCOMPAIN C.

Absents : Mrs CHAMAYOU P., CHABIDON D., GARRABOS F., Mme VEROT V.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre de la réalisation de la retenue collinaire, il y a lieu de mettre en place une opération de replantation de haies au titre de la compensation « espèces protégées » suite à la destruction d'une haie de 110 mètres nécessaire à la bonne réalisation de ce projet.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'autoriser cette plantation qui comprendra 2 parties :

- Une plantation de 250 ml aux abords du plan d'eau
- Une deuxième partie de 1500 ml environ en bordure de divers chemins dans la périphérie du secteur afin d'améliorer l'environnement global du territoire

dès que les travaux de réalisation des réseaux de distribution seront réalisés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime, :

- ☞ décide d'autoriser la replantation de haies telles que prévu et de prévoir les crédits correspondants
- ☞ charge Monsieur le Maire de mener à bien cette opération en suivant les conseils du technicien de la mission haies de la Chambre d'Agriculture.

Fait et délibéré à Chaspuzac, le 17 avril 2023
Pour extrait certifié conforme

LE MAIRE,
Michel JOUBERT

Vote

Exprimés	11
Pour	11
Contre	0
Abstention	0

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le 19 avril 2023

et publication ou notification

du 19 avril 2023

AR Prefecture

043-214300626-20230417-17042023010-DE
Reçu le 19/04/2023